



HAL
open science

Licence professionnelle Systèmes d'informations géographiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Systèmes d'informations géographiques. 2011, Université de La Rochelle. hceres-02027669

HAL Id: hceres-02027669

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027669>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de la Rochelle

Demande n° S3LP120002253

Dénomination nationale : Systèmes informatiques et logiciels

Spécialité : Systèmes d'information géographique

Présentation de la spécialité

L'objectif de cette spécialité est de former des techniciens géomaticiens maîtrisant des outils de gestion de l'information géographique numérique et possédant des connaissances dans la gestion de l'espace. Les métiers visés sont : technicien géomaticien, développeur de systèmes d'information géographique (SIG), thématicien spécialisé en SIG.

Cette formation, ouverte en 2001, est portée par la Faculté des langues, lettres et sciences humaines de l'Université de la Rochelle. Elle complète l'offre de formation « Géographie » aux côtés d'une licence « Géographie » et d'un master « Sciences pour l'environnement ». Le dossier ne positionne pas la spécialité dans le contexte régional et national.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	18
Taux de réussite	99 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	29 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	74 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	43 %
Pourcentage de diplômés en emploi enquêtes nationales	78 % - 94 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette spécialité se positionne sur le domaine de l'information géographique qui est en essor continu depuis plus de quinze ans, et pour lequel les offres d'emploi ne semblent pas se tarir à court ou moyen terme. Elle bénéficie d'une expérience et d'une ancienneté qui lui confèrent un rayonnement national et local. Les indicateurs présentent un bilan très favorable de cette formation.

Le taux d'attractivité supérieur à 5 %, permet d'obtenir des effectifs constants de dix-huit étudiants et d'avoir une diversité tant sur le plan géographique que sur le cursus antérieur ou le régime de formation (initiale ou continue) ; ce qui assure un enrichissement mutuel et une adaptation au marché de l'emploi.

Le suivi des diplômés n'a été effectué que sur les promotions de 2005 à 2007 ; les résultats obtenus sont très satisfaisants, avec un taux d'insertion professionnelle moyenné à 89 % et une durée moyenne de recherche d'emploi inférieure à deux mois. Les poursuites d'études ne concernent qu'un ou deux étudiants par promotion. Ces résultats sont bien sûr à compléter avec ceux des promotions suivantes. Pour ce faire, il est nécessaire de mener systématiquement des enquêtes internes sur le devenir des diplômés à trois, six ou douze mois.

Les partenariats, formalisés parfois par une convention, sont diversifiés et pérennes. Des entreprises privées, des syndicats mixtes, des administrations encadrent des stagiaires et des projets tuteurés, participent aux enseignements (à hauteur de 43 % du volume horaire global) et aux jurys. Certains d'entre eux contribuent à l'évolution de la formation en participant au conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an.

La composition de l'équipe pédagogique semble diversifiée, mais il est regrettable que 58 % des enseignements reposent uniquement sur deux intervenants (un universitaire et un professionnel).

L'auto-évaluation a été réalisée au niveau des équipes pédagogiques et de la commission des formations, sous mandat du Conseil des études et de la vie universitaire (CEVU). Les points faibles ont bien été identifiés et devraient faire l'objet de modifications.

- Points forts :
 - L'adéquation au marché de l'emploi.
 - Des partenariats divers et pérennes.
 - Un fort taux de réussite.
 - Une bonne insertion professionnelle.

- Points faibles :
 - L'absence d'enquêtes sur l'insertion pour les deux dernières promotions.
 - Une diversification insuffisante des intervenants professionnels.
 - Un positionnement insuffisant dans l'offre de formation.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

Pour gagner en visibilité, il serait important de positionner cette spécialité dans l'offre de formation de l'Université de la Rochelle et dans le contexte régional, puis de mettre en évidence son articulation au sein des autres formations.

Il serait important de diversifier l'équipe pédagogique et revoir la répartition des interventions professionnelles.

Par ailleurs, il est vivement conseillé de mener systématiquement des enquêtes à trois, six ou douze mois sur le devenir des diplômés, et ceci pour toutes les promotions. Les résultats permettront de réagir au plus vite en cas de dérive.